

Extrait du registre des délibérations de la séance du conseil communautaire  
Du 27 juin 2024

**Délibération n°2024-113 - Développement économique - Approbation et autorisation de signature d'une convention de partenariat financier avec l'association Réseau Entreprendre Seine-et-Marne - Année 2024**

|                           |    |
|---------------------------|----|
| Membres élus              | 61 |
| Membres en exercice       | 61 |
| Présents ou représentés   | 55 |
| Ne prend pas part au vote | 0  |
| Votants                   | 55 |
| Abstention                | 0  |
| Suffrage exprimés         | 55 |
| Majorité absolue          | 28 |
| Pour                      | 55 |
| Contre                    | 0  |

L'an deux mil vingt-quatre, le 27 juin, à compter de 19h00 le conseil communautaire, régulièrement convoqué en date du 21 juin, s'est réuni, à la salle des fêtes de la commune de Cély-en-Bière, sous la présidence de M. Pascal GOUHOURY.

Membres présents :

M. Pascal GOUHOURY, Président.

Mmes Françoise BICHON-LHERMITTE, Isabelle BOLGERT, Francine BOLLET, Françoise BOURDREUX-TOMASCHKE, Véronique FÉMÉNIA, Anne-Sophie GUERIN, Marie HOLVÖET, Lamia KORT, Naciba MESSAOUDI, Marie-Charlotte NOUHAUD, Chantal PAYAN, Judith REYNAUD (jusqu'à la délibération N°2024-126), Pascale TORRENTS-BELTRAN et Nathalie VINOT

MM. Christophe BAGUET, Christian BOURNERY (à partir de la délibération N°2024-088 et jusqu'à la délibération N°2024-127), Michel CALMY, Michel CHARIAU, Romain COQUERY, David DINTILHAC, Thibault FLINÉ, Patrick GAUTHIER, Julien GONDARD (à partir de la délibération N°2024-091), Michaël GOUÉ, Francis GUERRIER, Jean HÉLIE, Fabrice LARCHÉ, Olivier MAGRO, Yann MOREAU, Nicolas PIERRET, Patrick POCHON (jusqu'à la délibération N°2024-118), Jean-Philippe POMMERET, Thierry REYJAL, Alain RICHARD, Laurent ROUSSEL, Gérard TAPONAT (jusqu'à la délibération N°2024-122), Alain THIERY, Cédric THOMA, Yannick TORRES.

Membres ayant donné pouvoir :

Mme Cécile PORTE à M. Fabrice LARCHÉ  
M. Jean-Claude DELAUNE à M. Thibault FLINÉ  
Mme Sandrine-Magali BELMIN à Mme Nathalie VINOT  
Mme Hélène MAGGIORI à M. Laurent ROUSSEL  
M. Laurent SIGLER à Mme Naciba MESSAOUDI  
Mme Gwenaél CLER à Mme Francine BOLLET  
M. Vitor VALENTE à Mme Chantal PAYAN  
M. Anthony VAUTIER à M. Christophe BAGUET  
Mme Sonia RISCO à Mme Véronique FÉMÉNIA

Mme Mylène MUSY à M. Pascal GOUHOURY  
M. Pascal GROS à Mme Marie HOLVÖET  
Mme Audrey TAMBORINI à M. Cédric THOMA  
M. Frédéric VALLETOUX à Mme Isabelle BOLGERT  
Mme Estelle BERTÉE à M. Michaël GOUÉ  
Mme Isabelle MARIE à M. Michel CALMY  
Mme Sophie BERTHOLIER à M. Yannick TORRES  
M. Patrick POCHON à M. Alain RICHARD (pour les votes des délibérations N°2024-119 à N°2024-128)  
Mme Anne GHYSSENS à M. Alain THIERY

Membres absents :

Mme Aurélie BRICAUD  
Mme Marie-Laure VASSEUR  
M. Daniel RAYMOND  
M. Thomas IANZ  
M. Christian BOURNERY (pour les votes du procès-verbal du 28 mars 2024 et délibérations N°2024-087 et N°2024-128)  
M. Fabrice LARCHÉ (pour le vote de la délibération N°2024-090)  
Mme Cécile PORTE (Pour le vote de la délibération N°2024-090)  
M. Julien GONDARD (pour les votes du procès-verbal du 28 mars 2024 et des délibérations N°2024-087 à N°2024-090)  
M. Romain COQUERY (pour le vote de la délibération N°2024-107)  
M. Cédric THOMA (pour le vote de la délibération N°2024-113)  
Mme Audrey TAMBORINI (pour le vote de la délibération N°2024-113)  
M. Gérard TAPONAT (pour les votes de la délibération N°2024-123 à N°2024-128)  
M. Olivier MAGRO (pour le vote de la délibération N°2024-125)  
Mme Judith REYNAUD (pour les votes des délibérations N°2024-127 et N°2024-128)

Secrétaire de Séance : M. Michel CHARIAU

**Rapporteur : M. le Président**

Ce point a été présenté à la commission développement économique, tourisme et attractivité du 10 juin 2024.

Depuis 2020, le Pays de Fontainebleau a apporté un soutien financier annuel à l'association Réseau Entreprendre Seine-et-Marne pour soutenir le développement de ses actions en faveur de la création et de la reprise d'entreprises à fort potentiel de création d'emplois sur le territoire.

Ce soutien rentre dans le cadre de la compétence développement économique de la Communauté d'agglomération et s'inscrit dans l'axe « *Appuyer en proximité les entreprises et stimuler les coopérations* » de sa stratégie de développement économique.

L'association, créée en 2017 à l'échelle du département, fait partie de la fédération nationale Réseau Entreprendre, reconnue d'utilité publique. Il s'agit d'un réseau de dirigeant(e)s d'entreprises dont l'objet est le financement et l'accompagnement de porteurs de projets présentant un potentiel de création de 5 emplois minimum sous 3 ans (ou maintien de 5 emplois en cas de reprise) :

- Financement : l'association octroie des prêts d'honneur de 15 000 à 50 000€. Les prêts peuvent monter jusqu'à 100 000€ pour les projets innovants.
- Accompagnement sous forme de mentorat : le lauréat est accompagné régulièrement pendant 2 ans par un chef d'entreprise expérimenté, adhérent de l'association.
- Accompagnement collectif : l'entrepreneur soutenu intègre une promotion de lauréats, réunie mensuellement pendant une durée de 2 ans.

Plus de 70 chefs d'entreprise Seine-et-Marnais sont adhérents et bénévoles. Ils accompagnent en mentorat les dirigeant(e)s lauréats à l'issue d'un processus de sélection.

Accusé de réception en préfecture  
07/200072648-20240703-2024-1130-1  
Date de réception préfecture : 03/07/2024

L'accompagnement cadré par différents programmes est une spécificité forte de Réseau Entreprendre (116h en moyenne par entreprise accompagnée).

Le bureau des permanents de l'association est situé à Moissy-Cramayel. La présidente est actuellement Mme Sophie Piepers, associée d'un cabinet d'expertise comptable installé à Fontainebleau.

Chiffres clefs 2023 sur le Pays de Fontainebleau :

- 24 candidatures reçues (dont 20 projets de création et 4 de reprise) et 7 éligibles ;
- 2 lauréats ont bénéficié de 85 000€ de prêts d'honneur cumulés sur 5 candidats reçus en comité (2023 : 2 lauréats ; 2022 : 0 lauréat ; 2020 : 1 lauréat ; 2019 : 6 lauréats) ;
- 9 chefs d'entreprises locales adhérents et engagés en mentorat.

Concernant son actualité sur le Pays de Fontainebleau, l'association intègre de nouveaux adhérents : dirigeants soit en activité, soit nouvellement retraités, intéressés par s'impliquer dans le mentorat. Elle projette par ailleurs d'installer une permanence à moyen terme sur le Pays de Fontainebleau afin de pouvoir déployer plus amplement ses activités sur le sud Seine-et-Marne.

Réseau Entreprendre Seine-et-Marne sollicite un renouvellement du soutien financier de 6 000€ auprès du Pays de Fontainebleau pour l'année 2024.

Dans le cadre de cette demande de subvention, les engagements pris par Réseau Entreprendre sont les suivants :

- Organisation sur le territoire d'au moins un évènement de type Master Class et d'une visite en commun d'une entreprise soutenue ;
- Participation aux jurys des dispositifs économiques portés par le Pays de Fontainebleau : pépinière d'entreprises, programme « *Boostez votre idée d'entreprise engagée* », concours talents d'entreprises ;
- Ouverture de la démarche « *Passer le Cap* » (soutien aux entrepreneurs en difficultés) aux dirigeants du territoire ;
- Invitation aux comités d'engagement statuant sur des projets émanant du territoire ;
- Mise en lien des entrepreneurs soutenus avec le Pays de Fontainebleau afin de faciliter leur implantation sur le territoire ;
- Invitation aux évènements organisés sur l'ensemble du département ;
- Communication du soutien apporté par le Pays de Fontainebleau sur leurs supports de communication.

Ainsi, il est proposé à l'assemblée de :

- Approuver la convention, jointe, avec l'association Réseau Entreprendre Seine et-Marne, portant, notamment, sur le versement d'un soutien financier à l'association pour l'année 2024 d'un montant de 6 000€,
- Autoriser M. le Président à signer ladite convention,
- Autoriser l'engagement des crédits nécessaires au budget 2024.

**Décision :**

L'assemblée décide à l'unanimité de :

- Approuver la convention, jointe, avec l'association Réseau Entreprendre Seine et-Marne, portant, notamment, sur le versement d'un soutien financier à l'association pour l'année 2024 d'un montant de 6 000€,
- Autoriser M. le Président à signer ladite convention,
- Autoriser l'engagement des crédits nécessaires au budget 2024.

Ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance

Michel CHARIAU



Le Président,

Pascal GOUHOURY

Certifié exécutoire le **03 JUIL. 2024**  
Date de mise en ligne le **03 JUIL. 2024**  
Notification le **03 JUIL. 2024**  
AR Préfecture **077-200072346-**

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois suivant sa date de mise en ligne sur le site [www.pays-fontainebleau.fr](http://www.pays-fontainebleau.fr) et sa transmission au représentant de l'État auprès du tribunal administratif de Melun ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)